



Procès-verbal
Le mercredi 12 novembre 2003 - n° 24

10 heures

Président : M. Michel Bissonnet

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 05.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Valois (Joliette) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de protéger le revenu personnel disponible des familles québécoises dans l'élaboration de ses politiques.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; dix minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Valois (Joliette).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 12 heures, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

12 novembre 2003

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Audet, ministre du Développement économique et régional, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 34 Loi sur le ministère du Développement économique et régional

À la demande de M. le Président, M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

La motion est adoptée.

Mme Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 28 Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux

La motion est adoptée.

Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 29 Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

12 novembre 2003

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 190 Loi proclamant le Jour du tartan

La motion est adoptée.

—————

M. Bordeleau (Acadie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 194 Loi proclamant le Jour commémoratif du génocide arménien

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Sécurité publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 363-20031112)

Le rapport annuel de gestion de la Commission des libérations conditionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 364-20031112)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sont déposés deux extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 241 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Jeanne-Mance—Viger, par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) ;

(Dépôt n° 365-20031112)

12 novembre 2003

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 765 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Champlain, par Mme Champagne (Champlain).

(Dépôt n° 366-20031112)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Théberge, ministre déléguée à la Famille, dépose :

Un document intitulé *Revue de programmes 2002-2003, mandat d'examen en vue de réduire la croissance des dépenses, ministère de la Famille et de l'Enfance - Services de garde*, ainsi qu'une lettre, en date du 19 octobre 2003, adressée à Mme Diane Jean, secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor, par M. Pierre Roy, sous-ministre du ministère de la Famille et de l'Enfance, concernant ce document.

(Dépôt n° 367-20031112)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté à la séance du 11 novembre 2003 sur la motion amendée de M. Mulcair, ministre de l'Environnement.

Cette motion amendée se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25^e anniversaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et qu'à cette occasion elle réaffirme son engagement envers les principes de protection de l'environnement, de développement durable et de démocratie participative ainsi que son engagement quant au maintien de l'organisme et de sa mission.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 30 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

12 novembre 2003

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Valois (Joliette) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de protéger le revenu personnel disponible des familles québécoises dans l'élaboration de ses politiques.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 31 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale du diabète, qui se tiendra vendredi le 14 novembre.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, propose :

QUE l'Assemblée nationale, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, créée par une loi de l'Assemblée, souligne l'importante contribution de cet organisme, sans but lucratif et non partisan, au rayonnement de la démocratie et du parlementarisme.

12 novembre 2003

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance, et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec, et du projet de loi n° 17, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi donnant suite au discours sur le budget du 1^{er} novembre 2001, à l'énoncé complémentaire du 19 mars 2002 et à certains autres énoncés budgétaires ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Sirros, premier vice-président, rend une décision à la suite d'une question de règlement soulevée par M. Bédard, leader adjoint de l'opposition officielle, relative à l'impact de l'article 200 de la *Loi sur les tribunaux administratifs* sur l'étude du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative.

12 novembre 2003

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La présidence de l'Assemblée ne s'immisce pas dans les travaux des commissions. De même, la présidence n'interprète pas la loi. Enfin, l'Assemblée a l'entière latitude de confier le mandat de son choix à une commission parlementaire.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Reid, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 19 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 19 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

La motion est adoptée.

Adoption

M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 6, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes, soit adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 18 heures.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 6 est adopté.

12 novembre 2003

À 18 h 02, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 13 novembre 2003, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

12 novembre 2003

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Mulcair, ministre de l'Environnement :

(Vote n° 30)

POUR - 111

Arseneau	Charlebois	Kelley	Perreault
Auclair	Chenail	L'Ecuyer	Picard
Audet	Cholette	Lamquin-Éthier	Pinard
Bachand	Clermont	Landry	Reid
Beauchamp	Copeman	Legault	Richard
Beaudoin	Corbeil	(Chambly)	Rioux
Béchar	Côté	Legault	Robert
Bédard	Couillard	(Rousseau)	Roy
Bellemare	Courchesne	Legendre	Séguin
Bergman	Cusano	Léger	Simard
Bernard	Delisle	Lelièvre	Soucy
Bernier	Descoteaux	Lemieux	St-André
Bertrand	Deslières	Létourneau	Théberge
Blackburn	Després	Loiselle	Thériault
Boisclair	Dion	MacMillan	(Masson)
Bordeleau	Dionne-Marsolais	Maltais	Thériault
Bouchard	Doyer	Marois	(Anjou)
(Vachon)	Dubuc	Marsan	Tomassi
Bouchard	Dufour	Mercier	Tremblay
(Mégantic-Compton)	Dupuis	Moreau	Vallières
Boucher	Fournier	Morin	Valois
Boulet	Gabias	(Nicolet-Yamaska)	Vermette
Bourdeau	Gagnon-Tremblay	Morin	Vien
Brodeur	Gaudet	(Montmagny-L'Islet)	Whissell
Caron	Gauthier	Mulcair	Williams
Chagnon	Grondin	Normandeau	
Champagne	Hamad	Ouimet	
Charbonneau	Hamel	Pagé	
Charest	Harel	Papineau	
(Matane)	Houda-Pepin	Paquet	
Charest	Jérôme-Forget	Paquin	
(Rimouski)	Jutras	Pelletier	

12 novembre 2003

12 novembre 2003

Sur la motion de M. Valois (Joliette) :

(Vote n° 31)

(Vote identique au vote n° 30)